

CAP du 26 février 2015



Le travail de Force Ouvrière en CAP porte ses fruits !



Force Ouvrière est globalement satisfait du résultat de la CAP (Commission Administrative Paritaire) du 26 février 2015.

Nous avons constaté un grand nombre d'avis favorables concernant les rapports de promotion (210). De même, de nombreux dossiers présentés par les représentants du personnel ont été retenus par l'administration (8) ; c'est la preuve que des agents compétents, ignorés de leur hiérarchie, peuvent avoir une promotion.

Mais ce travail n'est pas le fruit du hasard. Les élus FO ont accompli une étude approfondie des dossiers des agents grâce à leurs compétences et aux formations qu'ils ont suivies.

Nous ne nous contentons pas d'avancer des noms au hasard, nos propositions tiennent compte de nombreux paramètres comme l'ancienneté, les examens professionnels, la pénibilité, la compétence, la reconnaissance etc...

Quoi qu'il arrive, nous resterons le syndicat qui préserve les avancements de carrière, la défense du pouvoir d'achat et la reconnaissance du travail.

Vous nous avez fait confiance lors des élections professionnelles en nous plaçant largement en tête du scrutin et en nous permettant d'avoir des représentants à tous les niveaux. Ce résultat nous oblige à être encore plus performants dans les CAP à venir.

Retrouvez-nous
sur le web

www.focg57.fr

N'hésitez pas à nous contacter avant les prochaines CAP afin que nous étudions et défendions vos dossiers !